

Procès- verbal de la séance du conseil municipal du 05/09/2017

Présents : C. BATS maire, D. AUTRAN, D.FROMILHAGUE, C LEFEBVRE, G. NICHOLLS, M. ALINS, G.MILLON-FREMILLON, C.AUZIAS. Présents : 8 – Procuration : 0

Secrétaire de séance : Christian LEFEBVRE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du dernier conseil municipal.

Approuvé par l'ensemble du conseil municipal, M. le maire décide de retirer de l'ordre du jour la délibération sur la prise de compétence eau / assainissement par la Communauté de communes PLM.

Adhésion au Syndical sud-occidental des eaux de la Montagne noire au Syndicat sud-oriental des eaux de la Montagne noire. La délibération est approuvée à l'unanimité.

Décision modificative pour un complément de 22 euros à la SPA. Délibération approuvée à l'unanimité.

Demande de subvention auprès du Conseil départemental pour l'extension du réseau d'eaux usées Chemin du Cammas vieux. Délibération approuvée à l'unanimité.

Le schéma départemental du service incendie (mis en œuvre par le SDIS) est porté à la connaissance du conseil municipal. L'ensemble du document est consultable en mairie. Ce schéma ne sera pas sans conséquences pour la délivrance des documents d'urbanisme.

Questions diverses :

- Des informations sont données sur les transactions éventuelles des terrains constructibles de la commune. Pour l'un d'entre eux, la commune demandera une servitude pour accéder, en cas de besoin, à l'arrière du calvaire, un bornage précis de la parcelle, un renforcement des talus pour protéger le fossé d'écoulement des eaux pluviales.
- Incivilités :
 - o Vitesse parfois excessive et surtout non respect du stop de la rue de l'église
 - o Déjections canines qui se multiplient
 - o Un rappel des règles sera fait dans le prochain FERRAN INFO ; si ces incivilités devaient persister, des sanctions seraient demandées
- Chemins de photos. L'opération intercommunale s'achèvera à FERRAN le 29 septembre par toute une journée de manifestations et d'animations.
- Une réunion du conseil municipal Hors CM aura lieu début novembre et aura pour thème le développement du village à l'horizon 2030.
- L'arrosage des plantes en pot a posé problème en période de congés. Il a été décidé pour l'an prochain de faire appel à une personne de l'association « emploi et partage ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30.